

Image not found or type unknown



Renseignements sur pension

Par **theeten**, le **30/09/2008** à **07:57**

bonjour mariee depuis 5a a un divorcer avec 2 enfants qui ne veulent plus le voir jai appris qu au deces de mon epoux son ex conjointe percevrai la moitie de sa pension avec moi ?? ils ont etait marie 10a et elle percevrai la moitie de pension 10a ?? moi je me suis marie sen contrat nous sommes locataire je ne travaille pas elle oui , mon epoux a pour seul bien une voiture et une moto moi je n ai pas de permis comment puije me mettre a l abris sachant que leur divorce ses tres mal passer il paye une pension alimentaire ma question que puije faire pour me mettre a l abris pour garder mes biens merci